



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.4.6

N° de la demande : 2011-5985, 2011-5986, 2011-5988, 2011-5989
Demande : Réalisation des conditions d'homologation de produits en vue d'une homologation complète
Produit : K9 Advantix II pour petits chiens
K9 Advantix II pour chiens de taille moyenne
K9 Advantix II pour très grands chiens
K9 Advantix II pour grands chiens
Numéros d'homologation : 29777, 29778, 29779, 29780
Matières actives (m.a.) : Imidaclopride, perméthrine, pyriproxifène
N° de document de l'ARLA : 2306715

Contexte

Les produits K9 Advantix II pour petits chiens (numéro d'homologation : 29777), K9 Advantix II pour chiens de taille moyenne (numéro d'homologation : 29778), K9 Advantix II pour très grands chiens (numéro d'homologation : 29779) et K9 Advantix II pour grands chiens (numéro d'homologation : 29780) ont une homologation complète pour lutter contre les puces et les tiques chez les chiens.

But de la demande

La présente demande vise à remplir les conditions de l'homologation complète en ce qui concerne les données sur la stabilité à l'entreposage et les caractéristiques de corrosion.

Évaluation des propriétés chimiques

Les produits K9 Advantix II pour petits chiens, K9 Advantix II pour chiens de taille moyenne, K9 Advantix II pour très grands chiens et K9 Advantix II pour grands chiens se présentent sous forme de solution contenant de l'imidaclopride, de la perméthrine et du pyriproxifène à des concentrations nominales respectives de 8,8 %, 44 % et 0,44 %. Ces applications commerciales ont une masse volumique de 1,14 g/cm³ et un pH de 3,74. Les exigences en matière de propriétés chimiques concernant les produits K9 Advantix II pour petits chiens, K9 Advantix II pour chiens de taille moyenne, K9 Advantix II pour très grands chiens et K9 Advantix II pour grands chiens sont remplies.

Évaluation environnementale, évaluation sanitaire et évaluation de la valeur

Aucune évaluation sanitaire ou environnementale ni aucune évaluation de la valeur n'est requise pour la présente demande.

Conclusion

Toutes les conditions d'homologation complète sont remplies pour les produits K9 Advantix II pour petits chiens, K9 Advantix II pour chiens de taille moyenne, K9 Advantix II pour très grands chiens et K9 Advantix II pour grands chiens.

Références

PMRA

Document

Number

Reference

1747346	2006, Chemistry Evaluation for K9 Advantix plus Pyriproxifen (Containing Imidacloprid, Pyriproxifen and Permethrin), DACO: 3.5.11, 3.5.2, 3.5.6, 3.5.7, 3.5.9 CBI
1790297	2006, Validation of Assay Method for K9 Advantix plus Pyriproxifen (containing Imidacloprid, Pyriproxifen and Permethrin), DACO: 3.4.1 CBI
1790298	2009, K9 Advantix IGR-blank scan M854S04, DACO: 3.4.1 CBI
1747344	2007, Chemistry Evaluation for K9 Advantix plus Pyriproxifen (Containing Imidacloprid, Pyriproxifen and Permethrin), DACO: 3.2.1,3.2.2,3.2.3,3.3.1,3.4.1,3.4.2 CBI
1747332	2008, Formulation Type, DACO: 3.5.4 CBI
1747334	2008, Oxidizing or Reducing Action, DACO: 3.5.8 CBI
1747333	2008, Container Material and Description, DACO: 3.5.5 CBI
1747336	2008, Explodability, DACO: 3.5.12 CBI
2137551	2010, Evaluation of Stability and Corrosion Characteristics of K9 Advantix IGR (Containing Imidacloprid, Pyriproxifen and Permethrin), DACO: 3.5.10, 3.5.14

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.